

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIÈRES

- **CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES**
- **CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES**

MARCHE DE SERVICE RELATIF A LA CONCEPTION ET A L'ANIMATION DE
PRESTATIONS DE FORMATION

MARCHE DE SERVICES PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE
(Articles 28 et 30 du code des marchés publics)

DATE LIMITE DE REMISE DE L'OFFRE :
vendredi 19 mai 2017 11 h 45

SOMMAIRE

Numéro des articles	Désignation des articles
	<u>PREMIÈRE PARTIE</u> <u>CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES</u>
1	OBJET ET DUREE DU MARCHE
2	DOCUMENTS CONTRACTUELS
3	MODALITES DE DETERMINATION DES PRIX DE REGLEMENT
4	MODALITES D'EXECUTION
5	RESPONSABILITE DU TITULAIRE
6	INDEXATION DES PRIX
7	FACTURATION – PAIEMENT
8	LITIGES – REDRESSEMENT JUDICIAIRE
9	ORGANISATION
	<u>DEUXIÈME PARTIE</u> <u>CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES</u>
	PRESTATIONS A EFFECTUER
	> Thématique 1 : Développement commercial <i>pages 12 à 18</i>
	> Thématique 2 Gestion du personnel (droit du travail - ressources humaines / Sécurité dans l'entreprise) <i>pages 18 à 21</i>
	> Thématique 3 : Protection de l'artisan et de l'entreprise <i>pages 21 à 21</i>
	> Thématique 4 : Comptabilité – Gestion <i>pages 22 à 23</i>
	> Thématique 5 : Management et Stratégie de l'entreprise <i>page 24 à 30</i>
	> Thématique 6 : Informatique <i>page 30 à 31</i>
	> Thématique 7 : Nouvelles technologies <i>page 32 à 33</i>
	> Thématique 8 : Langues <i>page 33 à 34</i>
	> Thématique 9 : Création / Reprise / Transmission d'entreprises <i>pages 34 à 39</i>

Le présent CCP comporte 39 feuillets numérotés de 1 à 39

ARTICLE 1 : OBJET ET DUREE DU MARCHE

1.1. Objet du marché

Le présent marché a pour objet la conception et l'animation de formations destinées aux chefs d'entreprises artisanales inscrits au répertoire des métiers ainsi qu'à leur conjoint et leurs salariés et tout autre public.

1.2. Durée du marché

Le présent marché est conclu pour une durée de seize mois, du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2018.

1.3. Division en lots

Le présent marché est divisé 60 lots répartis selon les thématiques suivantes :

- > Thématique 1 : Développement commercial
- > Thématique 2 : Gestion du personnel (droit du travail - ressources humaines / sécurité dans l'entreprise)
- > Thématique 3 : Protection de l'artisan et de l'entreprise
- > Thématique 4 : Comptabilité Gestion
- > Thématique 5 : Management et Stratégie de l'entreprise
- > Thématique 6 : Informatique
- > Thématique 7 : Nouvelles technologies
- > Thématique 8 : Langues
- > Thématique 9 : Création / Reprise / Transmission d'entreprise

Le contenu et les spécifications techniques de chacun de ces lots sont définis au Cahier des Clauses techniques Particulières.

1.4. Structure du Marché

Le présent marché est conclu sous la forme d'un marché à bons de commandes. Chaque action de formation sur laquelle est engagée le Titulaire fait l'objet d'un bon de commande spécifique.

1.5. Mode d'attribution des lots

Le marché est attribué pour chaque lot à un prestataire unique ou à un groupement de prestataires. Cette attribution est réalisée sur la base des critères et selon les modalités énoncées à l'article 7 du Règlement de Consultation MAPPA

1.6. Sous-Traitance

Il est interdit au Titulaire de sous-traiter une partie du présent marché sans avoir préalablement demandé l'acceptation et l'agrément du sous-traitant concerné et de ses conditions de paiement conformément aux dispositions de l'article 114 du Code des Marchés Publics.

En cas de sous-traitance non autorisée, le Titulaire encourt la résiliation du marché, conformément aux dispositions de l'article 3.6.1 du CCAG/FCS.

En cas de défection d'un sous-traitant, le Titulaire proposera un remplaçant dans un délai d'un mois minimum avant la session concernée.

1.7. Cession

Le Titulaire ne pourra, sous peine de déchéance, céder les droits résultant du présent marché, sauf agrément écrit et préalable du pouvoir adjudicateur.

1.8. Résiliation du Marché

Le marché pourra être résilié dans les conditions et selon les modalités fixées à l'article 29 du CCAG/FCS.

Par ailleurs, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de résilier le présent marché unilatéralement et sans indemnité

a) En cas de décision ministérielle remettant en cause le format de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère et ayant une incidence sur le déroulement du marché.

b) En cas de manquements répétés aux conditions de bonne exécution de l'action de formation tels que, notamment :

- Retard non justifié aux journées de formation

- Démarche commerciale à titre personnel auprès des stagiaires

- Non-respect des règles d'organisation et de déroulement (horaires, pause, encadrement du groupe,..)

c) En cas de changement des règles de financements du CDF AURA (Conseil de la formation Auvergne Rhône-Alpes) ou des OPCA et que le prix proposé par le Titulaire, ne permet pas d'assurer l'équilibre financier de l'action, il sera demandé au Titulaire du marché concerné de revoir son prix d'intervention à la baisse.

En cas de résiliation, le pouvoir adjudicateur informera le Titulaire moyennant un préavis d'un mois minimum par lettre recommandée avec accusé de réception.

A défaut d'accord amiable et de conciliation préalable, il sera procédé au décompte dans les conditions prévues par le CCAG-FCS.

ARTICLE 2 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-après par ordre de priorité décroissante :

1) L'acte d'engagement et ses annexes, dont l'exemplaire conservé dans les archives de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère, fait seul foi

- Annexe 11 : Déclaration de sous-traitants.

2) Le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.), dont l'exemplaire conservé dans les archives de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère, fait seul foi. Il comprend un Cahier des Clauses Administratives Particulières et un Cahier des Clauses Techniques Particulières.

3) Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés de fournitures et services (arrêté du 19 janvier 2009).

Le Titulaire reconnaît avoir une parfaite connaissance des documents énumérés par le présent article et ne pourra se prévaloir, pour se soustraire à ses obligations, d'une quelconque ignorance de ces documents.

Les marchés sont régis par les lois et les règlements français exclusivement.

Il est précisé que tout document ou correspondance relatif au marché devra être rédigé en langue française.

ARTICLE 3 : MODALITES DE DETERMINATION DES PRIX DE REGLEMENT

3.1. Contenu des prix

Les prix établis en euros sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres, frappant obligatoirement la prestation.

Les prix du marché couvrent tous les frais et obligations liés aux prestations visées par le marché, y compris le temps et les frais de déplacement pour se rendre sur les lieux de formation ainsi que le bénéfice du Titulaire.

3.2. Prix de règlement

Les prix sont forfaitaires et sont révisables à la date de reconduction du marché selon les modalités figurant à l'article 8 du présent CCP.

Les prix initiaux sont réputés établis le mois précédant celui de la remise de l'offre.

3.3. Rémunération du Titulaire

La rémunération que le Titulaire reçoit du pouvoir adjudicateur est calculée à partir des prix unitaires remis dans l'offre et figurant à l'acte d'engagement (voir annexe 2 du règlement de consultation).

Cette rémunération couvre la totalité des prestations telles que définies au cahier des clauses administratives particulières et au cahier des clauses techniques particulières.

Le Titulaire sera donc rémunéré par l'application du prix figurant à l'annexe 2 du règlement de consultation en fonction du nombre de sessions réellement animés.

ARTICLE 4 : MODALITES D'EXECUTION

4.1. Conditions d'émission des bons de commande

Le présent marché s'exécute par émission de bons de commande successifs selon les besoins du pouvoir adjudicateur.

Pour l'ensemble des lots, les bons de commande sont émis par le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère ou par toute personne déléguée à cet effet.

Les bons de commande sont notifiés au Titulaire par tout moyen permettant de leur donner une date certaine et notamment par remise contre récépissé, fax ou lettre.

Les bons de commande indiqueront :

- le numéro du marché
- le numéro et la date d'émission du bon de commande
- la date et les jours d'interventions du Titulaire
- l'intitulé de la formation à animer
- le lieu de l'exécution de la formation.

4.2. Date d'émission des bons de commande

L'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché. La durée d'exécution de chaque module est fixée conformément aux stipulations du Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Les bons de commande ne pourront contenir des délais d'exécution allant au-delà de la durée du marché.

4.3. Annulation d'un bon de commande

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'annuler, sans indemnité, un bon de commande préalablement émis en cas de non atteinte du nombre de stagiaires minimum prévu pour chaque lot.

Cette faculté pourra être mise en œuvre par le pouvoir adjudicateur sous réserve d'une information préalable écrite (courrier, courriel, fax) adressée au moins 4 (quatre) jours calendaires avant la date prévue de début d'exécution de la formation.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITE DU TITULAIRE

5.1. Assurance responsabilité civile

Le Titulaire est tenu de posséder une police d'assurance destinée à garantir les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile en cas de préjudices causés à des tiers et/ou au pouvoir adjudicateur du fait des prestations qu'il réalise, que celles-ci soient en cours d'exécution ou terminées.

5.2. Responsabilité professionnelle

Le Titulaire est tenu de posséder une police d'assurance destinée à garantir les conséquences pécuniaires de sa responsabilité professionnelle en cas de préjudices causés à des tiers et/ou au pouvoir adjudicateur du fait des prestations qu'il réalise, que celles-ci soient en cours d'exécution ou terminées.

5.3. Transmission des attestations d'assurance

Le prestataire a l'obligation de souscrire les polices d'assurances susvisées et ce, dans les délais suivants :

- les attestations d'assurance seront transmises dans un délai de 15 jours à compter de la notification du marché
- puis chaque année, en cas de renouvellement, les attestations d'assurances sont fournies au pouvoir adjudicateur dans les 10 jours qui précèdent l'expiration de la période de validité de l'attestation initiale.

Les attestations d'assurance en cours de validité fournies par le Titulaire feront apparaître au minimum les informations suivantes :

- le nom de la Compagnie d'assurance
- les activités garanties
- la période de validité.

Tout retard dans la transmission de ces documents pourra donner lieu à la résiliation du marché aux torts exclusifs du Titulaire conformément à l'article 29 du CCAG FCS.

ARTICLE 6 : INDEXATION DES PRIX

La rémunération du Titulaire telle que définie ci-dessus est révisée annuellement (au 1er septembre de chaque année), pour tenir compte de l'évolution des conditions économiques de réalisation des prestations. Cette révision n'interviendra qu'en cas de reconduction du marché.

La formule donnant le prix révisé par l'indexation est :

$$V = P \times F \quad \text{avec P: prix de l'offre initiale}$$
$$V : \text{prix révisé au 1}^{\text{er}} \text{ septembre de l'année de reconduction}$$

Dans laquelle :

$$F = (0,50 + 0,50 \times I/I_0)$$

Où :

I = dernier indice SYNTEC publié au Bulletin Mensuel de la Statistique de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economique (INSEE) à la date de révision des prix unitaires;

I₀ = indice SYNTEC publié au Bulletin Mensuel de la Statistique de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economique (INSEE) au mois de la date limite de remise des offres.

Le Titulaire est tenu d'effectuer le calcul de la révision des prix, de mentionner toutes les références utiles notamment celles de l'INSEE pour les indices qu'il a utilisés, et de joindre les photocopies des extraits du document officiel faisant apparaître l'indice, avec les factures du mois de Mars.

Dans le cas où le paramètre défini ci-dessus (indice SYNTEC) cesserait d'être publié, les parties se mettent d'accord pour lui substituer un ou des paramètres équivalents qui feront l'objet d'un avenant au présent document.

ARTICLE 7 : FACTURATION et PAIEMENT

7.1. Projet de décompte et Règlement des comptes

En vue du paiement des prestations exécutées, le Titulaire devra remettre au pouvoir adjudicateur un décompte.

Pour l'ensemble des lots, ce décompte sera remis, dans le respect des stipulations de l'article 11 du CCAG-FCS après l'exécution de chaque bon de commande, c'est-à-dire après l'animation complète d'une session.

Le paiement partiel définitif est opéré lorsque toutes les opérations de vérifications prévues au marché ont été effectuées par l'administration.

7.2. Remise du décompte

Le décompte remis par le Titulaire sera établi en un original et deux copies portant, outre les mentions légales relatives aux factures, les indications suivantes :

- les nom et adresse du créancier
- son numéro de compte bancaire ou postal
- la date et le numéro du marché et de chaque avenant, le cas échéant
- le montant hors TVA de la prestation exécutée, éventuellement ajusté ou remis à jour
- le taux et le montant de la TVA,
- le montant total des prestations exécutées toutes taxes comprises
- la date du décompte.

Le décompte sera obligatoirement accompagné de toutes les pièces justificatives nécessaires à son contrôle et devra notamment être accompagné du bon de commande dont le règlement est demandé.

Le défaut de production de décompte entraînera le non-paiement de la rémunération jusqu'à régularisation, sans possibilité pour le Titulaire de demander le versement d'indemnité pour retard de paiement.

7.3. Délai global de paiement

Pour l'ensemble des lots, il est précisé que la rémunération perçue par le Titulaire est soumise au régime du paiement partiel définitif.

Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 45 jours au maximum. Le défaut de paiement dans le délai de 45 jours après réception du décompte susvisé, fait courir de plein droit au bénéfice du Titulaire, des intérêts moratoires au taux légal en vigueur.

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique.

7.4. Désaccord sur le montant d'un décompte

En cas de désaccord sur le montant d'une situation ou d'un décompte, le mandatement est effectué sur la base provisoire des sommes prises en compte par le pouvoir adjudicateur.

Lorsque les sommes ainsi payées sont différentes de celles qui sont finalement dues au Titulaire, la partie lésée a droit à des intérêts moratoires au taux légal, calculés sur la différence.

7.5. Intérêts moratoires

Le défaut de paiement dans le délai prévu par le présent marché fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du Titulaire.

Les intérêts moratoires courent à partir du jour suivant l'expiration dudit délai jusqu'à la date de remise en paiement du principal incluse.

Le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points (article 5-II du décret n° 2002.232 du 21 février 2002).

Lorsque le dépassement du délai n'est pas imputable à la personne publique contractante au sens de l'article 67 du décret du 29 décembre 1962 modifié, aucun intérêt moratoire n'est exigible.

ARTICLE 8 : LITIGES et REDRESSEMENT JUDICIAIRE

8.1. Conditions générales

En cas d'infraction aux normes, instructions, lois, décrets, arrêtés, circulaires, règlements et règles de l'art, européens, nationaux ou locaux et, d'une manière générale, tout texte et toute réglementation intéressant l'exécution des prestations objet du présent marché, le Titulaire en supportera seul les conséquences, notamment les pénalités ou amendes éventuelles.

8.2. Litiges

En cas de litige, le droit français est seul applicable.

Les correspondances relatives au marché sont rédigées en français.

8.3. Contentieux

A défaut de conciliation amiable des parties, la juridiction compétente, qui aura dans son ressort le pouvoir adjudicateur, sera saisie.

8.4. Mise en régie provisoire

Le service objet du présent marché doit être assuré en toutes circonstances.

Sauf en cas de force majeure, la mise en régie peut notamment être décidée par le pouvoir adjudicateur :

- en cas de négligence temporaire,
- en cas de négligence généralisée,
- pour tout autre cause de nature à justifier cette sanction.

Dans l'un de ces cas, le pouvoir adjudicateur mettra préalablement le Titulaire en demeure de remplir ses obligations dans un délai de quarante-huit heures à compter de la notification de la mise en demeure, celle-ci se faisant par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax en cas d'urgence.

A l'expiration de ce délai, si le Titulaire ne pouvait assurer le fonctionnement normal des animations, le maître d'ouvrage y pourvoirait aux frais et risques du Titulaire par la mise en régie provisoire du service. Le maître d'ouvrage pourra à cet effet :

- soit ordonner la mise en régie immédiate et continuer le service aux frais, risques et périls de celui-ci;

- soit faire appel à une autre entreprise pour faire assurer le service jusqu'à ce que le Titulaire soit en mesure de reprendre l'exécution du service. Les frais liés à cette exécution temporaire sont à la charge du Titulaire et seront déduits des paiements à venir.

La mise en régie provisoire cesse dès que le Titulaire est de nouveau en mesure de remplir ses obligations ou si la déchéance prévue à l'article 10.5 est prononcée.

8.5. Déchéance

Si, après un mois de mise en régie provisoire, le Titulaire n'est toujours pas en mesure de remplir les obligations du marché, le pouvoir adjudicateur pourra de plein droit prononcer la déchéance du Titulaire. Il en sera de même en cas de cession du présent contrat par le Titulaire à un tiers sans l'accord écrit du pouvoir adjudicateur.

8.6. Redressement judiciaire

Le jugement instituant le redressement judiciaire est notifié immédiatement au pouvoir adjudicateur par le représentant légal du Titulaire. Il en est de même de tout jugement ou de toute décision susceptible d'avoir un effet sur l'exécution du marché.

Le pouvoir adjudicateur met en demeure le Titulaire d'exécuter le marché en cours et peut ultérieurement prononcer la résiliation du marché.

ARTICLE 9 : ORGANISATION

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère reçoit l'inscription du stagiaire dans la formation demandée, la gère et lui remet une attestation de suivi au terme de celui-ci.

9.1. OBLIGATION DU TITULAIRE DU MARCHE CONCERNANT LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

Le Titulaire est tenu de :

- d'établir un programme détaillé pour les formations non diplômante, mentionnant les compétences attendues à l'issue de la formation
- dispenser la formation dans les locaux indiqués dans le bon de commande aux dates et heures qui lui auront été précisées comme il est stipulé au paragraphe 4 - 1 du cahier des clauses administratives particulières.
- dispenser la formation aux seuls stagiaires présentés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat l'Isère qui auront émargé la (ou les) feuille(s) de présence préparée(s) par elle-même.
- de réaliser au minimum deux bilans intermédiaires selon la durée de la formation dispensée.
- de remettre à chacun des stagiaires, une attestation de fin de formation (non diplômante) mentionnant les compétences acquises au cours de la formation.

Le Titulaire s'interdit de réaliser toute démarche commerciale à titre personnel auprès des stagiaires.

9.2. MOYENS HUMAINS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES

Moyens humains :

Le Titulaire du marché doit mobiliser une équipe et désigner des formateurs spécialisés dans les domaines afférents à chaque type d'action de formation.

Le personnel affecté à l'exécution du marché devra assurer les animations dans le respect des règles de courtoisie et de bonne tenue.

Le Titulaire s'engage à changer la ou les personnes affectées à l'exécution du présent marché en cas de comportement non conforme de cette (ou ces) personne(s) et ce, sur simple demande du pouvoir adjudicateur.

Le Titulaire transmettra alors, dans le délai de huit jours à compter d'une demande en ce sens du pouvoir adjudicateur, le nom de la personne désignée par le Titulaire pour remplacer celle à qui il a été demandé de partir ainsi que son CV. Le Titulaire s'engage à affecter une personne ayant une compétence et une expérience équivalente. A défaut, le marché pourra être résilié.

Moyens matériels pédagogiques :

Le Titulaire du marché devra remettre à chaque stagiaire un support écrit de la formation dispensée. Ce support devra avoir été préalablement vu et validé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère.

Sur l'ensemble des supports, il est précisé qu'ils ont été réalisés par le Titulaire et le logo de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère sera apposé.

9.3. LANGUE D'EXECUTION DU MARCHE

La langue d'exécution du marché est le français. L'ensemble des prestations exécutées au titre du présent marché est réalisé ou rédigé en français.

9.7. OBLIGATION DE CONFIDENTIALITE

Au titre du présent marché, le Titulaire est tenu à une obligation de confidentialité. A cette fin, le Titulaire ne pourra solliciter des bénéficiaires des modules que les informations strictement nécessaires à la réalisation de la prestation et s'engage à assurer la confidentialité des informations ainsi communiquées.

9.4. SUIVI DE L'EXECUTION DES PRESTATIONS

Sur demande en ce sens, le Titulaire communique à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère toutes les informations considérées comme utiles au suivi du contrôle de l'exécution des prestations. A cet égard, un représentant de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère pourra participer à une formation en vue d'évaluer l

DEUXIÈME PARTIE

CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

ARTICLE 10 : PRESTATIONS A EFFECTUER

10.1. OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet la conception et l'animation de formations destinées aux chefs d'entreprises artisanales inscrits au répertoire des métiers ainsi qu'à leur conjoint et leurs salariés et tout autre public.

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières définit les spécifications techniques de chacun des lots du présent marché ayant pour objet la conception et l'animation de formations destinées aux chefs d'entreprises artisanales inscrits au répertoire des métiers ainsi qu'à leur conjoint et leurs salariés et tout autre public.

10.2. DESCRIPTION DU CONTENU DES DIFFERENTS LOTS

Les différentes formations proposées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère seront organisées sur les thématiques suivantes :

- > > Thématique 1 : Développement commercial
- > Thématique 2 : Gestion du personnel (droit du travail - ressources humaines / sécurité dans l'entreprise)
- > Thématique 3 : Protection de l'artisan et de l'entreprise
- > Thématique 4 : Comptabilité Gestion
- > Thématique 5 : Management et Stratégie de l'entreprise
- > Thématique 6 : Informatique
- > Thématique 7 : Nouvelles technologies
- > Thématique 8 : Langues
- > Thématique 9 : Création / Reprise / Transmission d'entreprise

Thématique 1 – DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

LOT N° 1 ASSISTANT(E) DE DIRIGEANT(E) D'ENTREPRISE ARTISANALE - ADEA Lieu : Site de Grenoble

Module STRATEGIE COMMERCIALE ET TECHNIQUES DE VENTE

Durée : 161 heures – 23 jours
Nombre de stagiaires minimum : 8
Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

Diagnostic et stratégie commerciale

L'action commerciale

Les techniques de vente

Suivi du mémoire

- Choix du sujet et définition du plan de travail
- Elaboration du plan détaillé
- Travail sur la forme du mémoire
- Préparation de la soutenance

LOT N° 2 ASSISTANT(E) DE DIRIGEANT(E) D'ENTREPRISE ARTISANALE - ADEA Lieu : Site de Villefontaine – Bourgoin-Jallieu

Module STRATEGIE COMMERCIALE ET TECHNIQUES DE VENTE

Durée : 161 heures – 23 jours
Nombre de stagiaires minimum : 8
Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

Diagnostic et stratégie commerciale

L'action commerciale

Les techniques de vente

Suivi du mémoire

- Choix du sujet et définition du plan de travail
- Elaboration du plan détaillé
- Travail sur la forme du mémoire
- Préparation de la soutenance

LOT N° 3
ASSISTANT(E) DE DIRIGEANT(E) D'ENTREPRISE ARTISANALE - ADEA
Lieu : Site de Grenoble

Module : Communication et relations humaines

Durée : 84 heures – 12 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

- Communiquer efficacement
- gérer administrativement le personnel
- assurer le lien permanent et la communication entre le chef d'entreprise, l'équipe et les partenaires extérieurs

LOT N° 4
ASSISTANT(E) DE DIRIGEANT(E) D'ENTREPRISE ARTISANALE - ADEA
Lieu : Site de Villefontaine – Bourgoin-Jallieu

Module : Communication et relations humaines

Durée : 84 heures – 12 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

- Communiquer efficacement
- gérer administrativement le personnel
- assurer le lien permanent et la communication entre le chef d'entreprise, l'équipe et les partenaires extérieurs

LOT N° 5
BREVET DE MAITRISE NIVEAU III
Lieu : Site de Grenoble

MODULE B – FONCTION COMMERCIALE

Durée : 56 heures – en journée ou en ½ journée

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 15

Objectifs:

- Caractériser l'environnement commercial et ses sources d'information
- Elaborer un diagnostic externe et interne
- Caractériser l'environnement commercial et ses sources d'information
- Elaborer un diagnostic externe et interne
- Choisir les axes prioritaires de communication commerciale
- Identifier les différents supports de la communication commerciale, leurs avantages et leurs inconvénients
- Concevoir et mettre en œuvre un outil simple de communication commerciale
- Choisir et mettre en œuvre des techniques de vente adaptées
- Conduire une négociation commerciale - Organiser l'après-vente

LOT N° 6
BREVET DE MAITRISE NIVEAU III
Lieu : site de Bourgoin-Jallieu

MODULE B – FONCTION COMMERCIALE

Durée : 56 heures – en journée ou en ½ journée

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 15

Objectifs:

- Caractériser l'environnement commercial et ses sources d'information
- Elaborer un diagnostic externe et interne
- Caractériser l'environnement commercial et ses sources d'information
- Elaborer un diagnostic externe et interne
- Choisir les axes prioritaires de communication commerciale
- Identifier les différents supports de la communication commerciale, leurs avantages et leurs inconvénients
- Concevoir et mettre en œuvre un outil simple de communication commerciale
- Choisir et mettre en œuvre des techniques de vente adaptées
- Conduire une négociation commerciale - Organiser l'après-vente

LOT N° 7
Management de la PME – « ACD109 du Cnam »
Lieu : Site de Grenoble – site de Bourgoin-Jallieu

NEGOCIATION ET MANAGEMENT DES FORCES DE VENTE : APPROFONDISSEMENTS

Durée : 30 heures – 4 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Préparer l'intégration de la démarche marketing dans la conception du plan d'action commerciale et assurer la mise en œuvre des actions retenues.
- Compléter et actualiser les connaissances des auditeurs dans le domaine de la négociation et du management des forces de vente
- Concevoir et assurer la mise en œuvre d'un plan d'action commerciale.
- Analyser un marché.
- Préparer et conduire un entretien de vente et une négociation.
- Formaliser une stratégie commerciale.
- Manager une unité commerciale

Critère particulier : le formateur doit être agréé par le CNAM (cf. : règlement de consultation article 6)

LOT N° 8
DYNAMISER LE DEMARRAGE DE VOTRE ENTREPRISE
Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu

Durée : 28 heures - 4 jours
Nombre de stagiaires minimum : 8
Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Etablir une politique de vente gagnante
- Analyser les points forts et les points faibles de votre entreprise
- Réaliser des actions commerciales et de communication adaptées à votre entreprise

LOT N° 9
REALISER VOS SUPPORTS DE COMMUNICATION
Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu

Durée : 21 heures - 3 jours
Nombre de stagiaires minimum : 8
Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Définir les éléments de différenciation de votre entreprise
- Repérer, construire ses outils d'aide à la vente
- Réaliser son cahier des charges

LOT N° 10
Prospecter de nouveaux clients
Lieu : Site de Grenoble - Lieu : Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu

Durée : 3 jours
Nombre de stagiaires minimum : 8
Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Penser votre positionnement et votre différenciation
- Identifier vos cibles et préparer vos fichiers de prospection
- Prendre des rendez-vous qualifiés : définir vos arguments, passer les barrages de l'accueil,
- savoir vous présenter, savoir traiter les objections.....

LOT N° 11

Vendre votre devis

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 1 jour

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Construire votre argumentaire de remise de devis
- Savoir présenter votre devis
- Apprendre à conclure

LOT N° 12

Créer l'image de votre entreprise

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 4 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Se faire connaître quand on est une jeune entreprise
- Comprendre les enjeux de la communication
- Connaître l'identité de votre entreprise pour vous différencier
- Savoir réaliser les documents commerciaux pour véhiculer l'image de votre entreprise
- Etablir une politique de vente gagnante
- Analyser les points forts et les points faibles de votre entreprise
- Réaliser des actions commerciales et de communication adaptées à votre entreprise

LOT N° 13

Gérer votre fichier clients

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 2 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Découvrir l'intérêt de l'utilisation d'un fichier clients
- Repérer les étapes nécessaires pour constituer votre fichier clients
- Utiliser votre fichier clients

LOT N° 14

Découvrir le comportement des consommateurs

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 1 jour

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Repérer l'évolution des comportements d'achats
- Identifier les causes
- Pourquoi et comment étudier ces mutations ?
- Comment adapter vos produits ou vos prestations ?

LOT N° 15

4 jours pour vendre autrement

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 4 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Conduire un entretien de vente : de la prise de contact, à la négociation, à la conclusion
- Traiter les réclamations des clients : service après-vente
- Mieux connaître votre « personnalité commerciale »
- Elaborer un plan d'action de développement de vos points forts

LOT N° 16

Découvrir une nouvelle méthode pour vendre

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 3 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

Complément indispensable à l'utilisation des techniques de vente et de négociation, la méthode « Programmation Neurolinguistique » propose des outils faciles, pratiques et adaptés à tous pour :

- Etablir des contacts positifs avec vos clients
- Percevoir les comportements de vos interlocuteurs et vous y adapter pour mieux convaincre
- Construire une relation gagnant-gagnant

LOT N° 17
Remporter les marchés publics
Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine – Site de Bourgoin-Jallieu

Durée : 2 jours
Nombre de stagiaires minimum : 8
Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Comprendre le sens, les rouages, l'esprit du code des marchés publics et leurs délais
- Appréhender les procédures et la dématérialisation
- Etre capable concrètement, de répondre et d'éviter les embûches dans ce type de marché

LOT N° 18
Vendre à l'international : Primo-export
Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Bourgoin-Jallieu

Durée : 2 jours
Nombre de stagiaires minimum : 6
Nombre de stagiaires maximum : 8

Objectifs :

- Acquérir les fondamentaux pour un déploiement à l'international
- Augmenter le chiffre d'affaires ou les parts de marchés
- Analyser votre capacité à exporter.
- Connaître les étapes clés d'une démarche export.
- Mettre en œuvre un plan d'actions à l'international pour l'entreprise

Thématique 2 : Gestion du personnel (droit du travail - ressources humaines / sécurité dans l'entreprise)

Droit du travail

LOT N° 19
Réussir sa Déclaration Sociale Nominative (DSN)
Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine – Site de Bourgoin-Jallieu

Durée : 1 jour
Nombre de stagiaires minimum : 8
Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectif :

- Identifier les données nécessaires à la production de la Déclaration Sociale Nominative (DSN).
- Corriger les anomalies avant la production de la DSN.
- Anticiper les impacts organisationnels de ce nouveau dispositif.
- Répondre aux questions qui se posent concernant la mise en œuvre de la DSN.

- Découvrir les simplifications apportées

Ressources humaines

LOT N° 20

Management de la PME – « EME 104 du Cnam »

Lieu : Site de Grenoble - Site de Bourgoin-Jallieu

GESTION DES HOMMES

Durée : 45 heures – 7 jours

Nombre de stagiaires minimum : 6

Nombre de stagiaires maximum : 12

Thèmes à aborder

- Comprendre les enjeux de la gestion des hommes
- Comprendre l'apport de la GRH au management
- Comprendre les rôles de la fonction RH dans le fonctionnement des organisations
- Comprendre l'articulation de la GRH avec les autres fonctions de l'entreprise
- Comprendre les problématiques de Management des RH dans les organisations

Critère particulier : le formateur doit être agréé par le CNAM (cf. : règlement de consultation article 6)

LOT N° 21

Manager votre équipe

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 4 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Travailler sur vos propres capacités de management
- Savoir dynamiser vos équipes pour gagner en efficacité
- Être en mesure de gérer les situations difficiles ou conflictuelles

LOT N° 22

Gérer votre temps pour plus de résultats

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 3 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Arrêter de se mentir, faire des listes que l'on ne tient jamais
- Identifier les comportements qui nous piègent au quotidien
- Apporter des solutions simples et fiables
- Disposer d'une solution efficace pour faire face aux aléas, aux imprévus

LOT N° 23

Mieux communiquer pour prévenir les conflits

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 3 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Comprendre votre mode de communication
- Développer une relation interpersonnelle pour faciliter une meilleure communication dans votre entreprise
- Savoir conduire des entretiens (interne et externe), négociations, réunions
- Savoir prévenir les conflits

Sécurité dans l'entreprise

LOT N° 24

Gérer les risques professionnels : le document unique

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

➤ Durée : 3 jours

➤ Nombre de stagiaires minimum : 8

➤ Nombre de stagiaires maximum : 12

➤

Objectifs :

- Comprendre la réglementation : directive cadre du 12/06/1989 - loi du 31/12/1991 – décret du 5/11/2001 et circulaire du 18/04/2002
- Déterminer les critères : qualité, sécurité, environnement, compétitivité économique...
- Identifier les acteurs : chefs d'entreprise, salariés, consultants spécialisés, CARSAT, DIRECCTE, services médicaux du travail...
- Etablir le document unique : quel plan d'action ?

LOT N° 25

Mettre à jour le document unique

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

➤ Durée : 1 jour

➤ Nombre de stagiaires minimum : 8

➤ Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Mettre en place un processus de mise à jour et d'exploitation dynamique
- Optimiser l'analyse antérieure des risques et vérifier l'efficacité des actions décidées
- Intégrer les nouveaux risques et adapter les actions de prévention

LOT N° 26

Appliquer les règles de la pénibilité au travail

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

- Durée : 1 jour
- Nombre de stagiaires minimum : 8
- Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Comprendre les nouvelles obligations réglementaires
- Comprendre les notions et les objectifs
- Identifier et évaluer les facteurs de pénibilité (réglementaires et autres)
- Proposer des actions de prévention de la pénibilité

Thématique 3 : Protection de l'artisan et de l'entreprise

LOT N° 27

Connaître la SCI (Société Civile Immobilière)

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 1 jour
Nombre de stagiaires minimum : 8
Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Comprendre son fonctionnement
- Connaître la fiscalité
- Connaître les avantages et les inconvénients

LOT N° 28

Anticiper votre retraite

**Lieu : Site de Grenoble - Lieu : Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 2 jours
Nombre de stagiaires minimum : 8
Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectif :

- Faire le point sur vos droits
- Évaluer le montant de votre retraite
- Connaître les retraites complémentaires
- Se rapprocher des organismes concernés

Thématique 4 : Comptabilité – gestion

LOT N° 29

Etablir vos comptes de fin d'année

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 5 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Appréhender la préparation des comptes de fin d'année : contrôle des comptes, rapprochement bancaire...
- Connaître les écritures d'inventaires (stocks, amortissements, provisions) et les documents de fin d'année (balance, bilan, liasse fiscale...)
- Savoir ouvrir un nouvel exercice comptable

LOT N° 30

Analyser votre situation financière et votre activité

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 6 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Analyser votre bilan : besoin en fonds de roulement, trésorerie
- Analyser votre compte de résultat : soldes intermédiaires de gestion
- Mesure votre capacité d'autofinancement

LOT N° 31

Optimiser le financement de votre entreprise

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 4 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Acquérir des méthodes d'analyse financière pour faciliter votre prise de décision
- Savoir analyser vos liasses fiscales
- Apprendre à réaliser des tableaux de bord synthétiques sur plusieurs exercices

LOT N° 32

Coût de revient et prix de vente

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine –
Site de Bourgoin-Jallieu**

Durée : 2 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Connaître les différents coûts de votre entreprise
- Comprendre la relation entre votre coût de revient, le prix du marché et votre prix de vente
- Déterminer votre seuil de rentabilité

LOT N° 33

Gérer votre trésorerie et piloter votre activité

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine -site de
Bourgoin-Jallieu**

Durée : 3 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Connaître les outils et la méthode
- Concevoir et adapter le tableau de bord de votre entreprise sur informatique
- Savoir gérer les flux de trésorerie
- Etre en capacité de piloter et de suivre votre activité
- Maîtriser et suivre les indicateurs clefs de l'activité : marges, charges fixes, trésorerie

LOT N° 34

Lutter contre les impayés

**Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne – Site de Villefontaine -site de
Bourgoin-Jallieu**

Durée : 3 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Mettre en place une stratégie et des actions pour éviter les impayés
- Gérer les impayés
- Optimiser et maîtriser les techniques de relance par téléphone
- Maîtriser les différentes étapes de la procédure d'injonction de payer
- Contrôler le coût des frais d'actes

Thématique 5 : Management et stratégie de l'entreprise

LOT N° 35 ASSISTANT(E) DE DIRIGEANT(E) D'ENTREPRISE ARTISANALE - ADEA Lieu : Site de Grenoble

Module GESTION ET MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE ARTISANALE

Durée : 224 heures – 32 jours soit 1 jour par semaine

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- suivre administrativement et financièrement les partenaires de l'entreprise (les clients, les fournisseurs, la banque, le comptable),
- assurer la saisie des opérations courantes en comptabilité, analyser la situation financière et la rentabilité de l'entreprise,
- Maîtriser les outils de gestion de l'entreprise et assurer la comptabilité courante
- suivre les contraintes réglementaires de la petite entreprise
- Connaître l'entreprise et son environnement

LOT N° 36 ASSISTANT(E) DE DIRIGEANT(E) D'ENTREPRISE ARTISANALE - ADEA Lieu : Site de Villefontaine – site de Bourgoin-Jallieu

Module GESTION ET MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE ARTISANALE

Durée : 224 heures – 32 jours soit 1 jour par semaine

Nombre de stagiaires minimum : 6

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- suivre administrativement et financièrement les partenaires de l'entreprise (les clients, les fournisseurs, la banque, le comptable),
- assurer la saisie des opérations courantes en comptabilité, analyser la situation financière et la rentabilité de l'entreprise,
- Maîtriser les outils de gestion de l'entreprise et assurer la comptabilité courante
- suivre les contraintes réglementaires de la petite entreprise
- Connaître l'entreprise et son environnement

LOT N° 37
BREVET DE MAITRISE NIVEAU III
Lieu : Site de Grenoble

MODULE A – FONCTION ENTREPRENEURIAL

Durée : 56 heures – soit 8 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 15

• **Objectif du sous-module 1 :**

- Identifier les différents acteurs afin de maîtriser l'environnement de l'entreprise artisanale pour l'utiliser avec efficacité.
- Ce sous-module doit être traité de manière dynamique et concrète. L'identification, le rôle et les missions des différents acteurs seront abordés au travers d'exemples en lien direct avec l'entreprise artisanale (*l'écueil d'un cours général d'économie sera évité*).
- L'utilité de cet environnement sera évoquée lors de la création, du développement, de la liquidation de l'entreprise mais aussi, et surtout, dans la vie quotidienne de l'entreprise. Il permettra notamment de sensibiliser les candidats sur des notions de vieilles (*juridique, technologique,...*) et de relier cette dernière aux missions des acteurs institutionnels.
- Le maillage entre les aspects juridiques et les acteurs sera mis en évidence au moyen d'illustrations de type situations – acteurs. Certains sujets seront approfondis dans le module gestion financière et économique tels que la forme juridique de l'entreprise artisanale, le statut de son dirigeant et ses conséquences dans la gestion de l'entreprise.

Des outils pédagogiques ludiques pourront être utilisés lors des séquences.

• **Objectif du sous-module 2 :**

- Fluidifier et professionnaliser la communication de l'artisan ou du porteur de projet avec les acteurs économiques et institutionnels, en lien direct avec le sous-module 1.
- Il s'agit dans ce module de perfectionner le candidat dans son niveau de compréhension, d'appropriation et de restitution de contenus écrits ou oraux.
- La consolidation des bases de la langue française (*syntaxe et orthographe*) pourra être abordée au moyen de méthodes pédagogiques dynamiques.
- Les écrits ou les préparations d'interventions orales sont centrés sur la réalité de l'entreprise artisanale : courriers divers, rapports d'activité, trame d'intervention orale,...

Les textes et les thèmes fournis pour nourrir le fond de la communication pourront être techniques, économiques, sociaux, juridiques.

LOT N° 38
BREVET DE MAITRISE NIVEAU III
Lieu : site de Bourgoin-Jallieu

MODULE A – FONCTION ENTREPRENEURIAL

Durée : 56 heures – soit 8 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 15

• **Objectif du sous-module 1 :**

- Identifier les différents acteurs afin de maîtriser l'environnement de l'entreprise artisanale pour l'utiliser avec efficacité.
- Ce sous-module doit être traité de manière dynamique et concrète. L'identification, le rôle et les missions des différents acteurs seront abordés au travers d'exemples en lien direct avec l'entreprise artisanale (*l'écueil d'un cours général d'économie sera évité*).
- L'utilité de cet environnement sera évoquée lors de la création, du développement, de la liquidation de l'entreprise mais aussi, et surtout, dans la vie quotidienne de l'entreprise. Il permettra notamment de sensibiliser les candidats sur des notions de vieilles (*juridique, technologique,...*) et de relier cette dernière aux missions des acteurs institutionnels.
- Le maillage entre les aspects juridiques et les acteurs sera mis en évidence au moyen d'illustrations de type situations – acteurs. Certains sujets seront approfondis dans le module gestion financière et économique tels que la forme juridique de l'entreprise artisanale, le statut de son dirigeant et ses conséquences dans la gestion de l'entreprise.

Des outils pédagogiques ludiques pourront être utilisés lors des séquences.

• **Objectif du sous-module 2 :**

- Fluidifier et professionnaliser la communication de l'artisan ou du porteur de projet avec les acteurs économiques et institutionnels, en lien direct avec le sous-module 1.
- Il s'agit dans ce module de perfectionner le candidat dans son niveau de compréhension, d'appropriation et de restitution de contenus écrits ou oraux.
- La consolidation des bases de la langue française (*syntaxe et orthographe*) pourra être abordée au moyen de méthodes pédagogiques dynamiques.
- Les écrits ou les préparations d'interventions orales sont centrés sur la réalité de l'entreprise artisanale : courriers divers, rapports d'activité, trame d'intervention orale,...

Les textes et les thèmes fournis pour nourrir le fond de la communication pourront être techniques, économiques, sociaux, juridiques.

LOT N° 39
BREVET DE MAITRISE NIVEAU III
Lieu : Site de Grenoble

MODULE C – FONCTION GESTION FINANCIERE ET ECONOMIQUE

Durée : 84 heures – soit 12 jours
Nombre de stagiaires minimum : 8
Nombre de stagiaires maximum : 15

Objectifs :

- Définir et comparer les besoins en investissement et les ressources de financement
- Rechercher un équilibre et faire les choix nécessaire
- Faire les choix nécessaires
- Analyser la situation
- Identifier les opérations clés du cycle d'exploitation.
- Définir et classer les produits et les charges.
- Définir et calculer les variations de stocks, achats et produits.
- Définir et calculer les amortissements.
- Construire le compte de résultat et le commenter
- Etablir le bilan - appréhender les évolutions des postes du bilan et en faire un commentaire
- Définir les charges fixes et les charges variables - calculer la marge sur coût variable.
- Définir et calculer le seuil de rentabilité. - commenter le résultat obtenu.
- Définir - calculer – interpréter et analyser les soldes intermédiaires de gestion.
- Identifier les éléments constitutifs du prix de revient et du prix de vente.
- Calculer le fonds de roulement, le B.F.R., la trésorerie et faire l'analyse en utilisant les principaux ratios
- Tirer des conclusions d'une analyse économique et financière de l'entreprise

LOT N° 40
BREVET DE MAITRISE NIVEAU III
Lieu : site de Bourgoin-Jallieu

MODULE C – FONCTION GESTION FINANCIERE ET ECONOMIQUE

Durée : 84 heures – soit 12 jours
Nombre de stagiaires minimum : 8
Nombre de stagiaires maximum : 15

Objectifs :

- Définir et comparer les besoins en investissement et les ressources de financement
- Rechercher un équilibre et faire les choix nécessaire
- Faire les choix nécessaires
- Analyser la situation
- Identifier les opérations clés du cycle d'exploitation.
- Définir et classer les produits et les charges.
- Définir et calculer les variations de stocks, achats et produits.
- Définir et calculer les amortissements.
- Construire le compte de résultat et le commenter
- Etablir le bilan - appréhender les évolutions des postes du bilan et en faire un

- commentaire
- Définir les charges fixes et les charges variables - calculer la marge sur coût variable.
 - Définir et calculer le seuil de rentabilité. - commenter le résultat obtenu.
 - Définir - calculer – interpréter et analyser les soldes intermédiaires de gestion.
 - Identifier les éléments constitutifs du prix de revient et du prix de vente.
 - Calculer le fonds de roulement, le B.F.R., la trésorerie et faire l'analyse en utilisant les principaux ratios
 - Tirer des conclusions d'une analyse économique et financière de l'entreprise
 - Acquérir une bonne connaissance des règles générales gouvernant les relations entre l'entreprise et ses partenaires (fournisseurs, clients, prêteurs, assureurs, administration, etc.).
 - Comprendre les étapes de la conclusion d'un contrat et gérer les risques inhérents à son exécution.
 - Savoir lire un contrat et gérer son exécution.

LOT N° 41

Management de la PME – UE « ESC 103 – GNF139 du Cnam »

Lieu : Site de Grenoble - site de Bourgoin-Jallieu

ESC 103 – Veille stratégique et concurrentielle
GNF139 – Finance d'entreprise : gestion et politique financière

Durée : 90 heures – 13 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Thèmes à aborder :

- Apprendre la méthodologie de collecte et de traitement de l'information adaptée à l'entreprise et au champ de veille défini,
- Emettre des recommandations pour la mise en place d'un système de veille dans l'entreprise,
- Connaître les différents aspects de la gestion financière d'une entreprise : de la gestion des équilibres financiers à l'analyse des opérations d'investissement et de financement. Savoir lire et interpréter les indicateurs d'un tableau de bord financier.
- Connaître les différentes contraintes financières auxquels sont soumises toutes les entreprises et l'impact financier des décisions de gestion.
- Maîtriser les outils de la gestion financière d'un centre de profit.

Critère particulier : le formateur doit être agréé par le CNAM (cf. : règlement de consultation article 6)

LOT N° 42
Management de la PME – UE « EME 101 du Cnam »
Lieu : Site de Grenoble - site de Bourgoin-Jallieu

MANAGEMENT PROCESSUS ET ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

Durée : 45 heures – 7 jours
Nombre de stagiaires minimum : 8
Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectif :

- Connaître les principales formes des organisations
- Comprendre la complémentarité entre division des tâches (la structure) et re-coordination (les processus)
- Comprendre les dynamiques historiques de développement des organisations
- Comprendre les grandes fonctions et les rôles respectifs
- Connaître l'approche processus d'une organisation
- Savoir mettre en œuvre des outils de gestion de processus (liens à la démarche Qualité, liens avec le BPR)

Critère particulier : le formateur doit être agréé par le CNAM (cf. : règlement de consultation article 6)

LOT N° 43
Management de la PME – UE « DRA103 du Cnam »
Lieu : Site de Grenoble - site de Bourgoin-Jallieu

CONNAITRE LES REGLES GENERALES DU DROIT DES CONTRATS

Durée : 30 heures – 5 jours
Nombre de stagiaires minimum : 6
Nombre de stagiaires maximum : 12

- Maîtriser les aspects théoriques et pratiques du droit des contrats et des obligations.
- Acquérir une bonne connaissance des règles générales gouvernant les relations entre l'entreprise et ses partenaires (fournisseurs, clients, prêteurs, assureurs, administration, etc.).
- Comprendre les étapes de la conclusion d'un contrat et gérer les risques inhérents à son exécution. Savoir lire un contrat et gérer son exécution.

LOT N° 44

Analyser votre première année d'activité

Lieu : Site de Grenoble - Lieu : Site de Vienne – Site de Villefontaine -site de Bourgoin-Jallieu

Durée : 2 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Etablir le diagnostic de la création de votre entreprise
- Travailler sur les notions de marge et de trésorerie
- Déterminer un plan d'actions commerciales

LOT N° 45

Etiqueter vos denrées alimentaires

Lieu : Site de Grenoble - Lieu : Site de Vienne – Site de Villefontaine -site de Bourgoin-Jallieu

Durée : 1 jour

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Connaître et comprendre la réglementation relative à l'étiquetage des denrées alimentaires
- Améliorer l'information du consommateur
- Evaluer le risque en matière d'allergènes
- Comprendre la déclaration nutritionnelle

Programme doit répondre aux exigences du règlement INCO n°1169/2011

Thématique 6 : Informatique

LOT N°46

Bureautique

Lieu : Site de Grenoble

**ASSISTANT(E) DE DIRIGEANT(E) D'ENTREPRISE ARTISANALE- ADEA
Module SECRETARIAT BUREAUTIQUE**

Durée : 112 heures - 16 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

- Savoir utiliser l'outil informatique
- Définir les tâches administratives à informatiser
- Optimiser l'utilisation de la bureautique

LOT N°47
Bureautique

Lieu : Site de Villefontaine -site de Bourgoin-Jallieu

ASSISTANT(E) DE DIRIGEANT(E) D'ENTREPRISE ARTISANALE- ADEA
Module SECRETARIAT BUREAUTIQUE

Durée : 112 heures - 16 jours
Nombre de stagiaires minimum : 8
Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

- Savoir utiliser l'outil informatique
- Définir les tâches administratives à informatiser
- Optimiser l'utilisation de la bureautique

LOT N° 48
Management de la PME UE« DFN 001 du Cnam »

Lieu : Site de Grenoble – site de Bourgoin-Jallieu

CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET NIVEAU 1

Durée : 45 heures – 7 jours
Nombre de stagiaires minimum : 6
Nombre de stagiaires maximum : 12

Thèmes à aborder :

- acquérir la maîtrise d'un ensemble de compétences liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication : recherche, création, manipulation, gestion de l'information; gestion des données, sauvegarde, archivage...
- savoir configuration du poste de travail ;
- se positionner face aux problèmes et enjeux de l'utilisation des TIC : droits et devoirs, aspects juridiques, déontologiques et éthiques ...

Critère particulier : le formateur doit être agréé par le CNAM (cf. : règlement de consultation article 6)

Thématique 7 : Nouvelles technologies

LOT N°49 NOUVELLES TECHNOLOGIES

ILLUSTRATOR

Lieu : Site de Grenoble –Site de Vienne

Durée : 24 heures - 4 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

- Apprendre les techniques de dessin vectoriel
- Créer des illustrations vectorielles
- Créer un dépliant, de petites affiches

INDESIGN

Lieu : Site de Grenoble –Site de Vienne

Durée : 24 heures - 4 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

- Appréhender les bases du logiciel de mise en page – PAO
- Utiliser les gabarits, feuilles de styles...
- Créer un catalogue, un dépliant, de petites affiches

PHOTOSHOP

Lieu : Site de Grenoble –Site de Vienne

Durée : 24 heures - 4 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

- Préparer vos images pour le web ou l'édition papier
- Réaliser des montages photos (sélection, masque de fusion, calque)
- Régler des problèmes d'exposition, contraste, luminosité (calques de réglages)

CREER ET REFERENCER VOTRE SITE INTERNET

Lieu : Site de Grenoble –Site de Vienne

Durée : 42 heures - 6 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

- Maîtriser le langage Web (hébergement, logiciel FTP, publier un site, navigateurs, CMS, HTML, référencement, mots clés, déposer un nom de domaine, feuilles de styles CSS ...)
- Trouver les mots clés qui caractérisent votre domaine d'activité
- Réaliser un site web simple (non marchand) avec le CMS WordPress. Création d'articles, de menus, de formulaires, utilisation de galeries photos...
- Achat de votre nom de domaine et mise en ligne de votre site
- Référencer le site créé en utilisant au mieux les mots clés trouvés

LOT N°50

VENDRE SUR INTERNET

Lieu : Site de Grenoble –Site de Vienne

Durée : 2 jours

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

- Connaître les nouvelles possibilités offertes par Internet
- Intégrer Internet dans votre stratégie Marketing
- Réussir et vous développer sur Internet
- Élaborer une stratégie de communication
- Vous initier à la veille marketing

Thématique 8 : LANGUES

LOT N°51

FRANÇAIS (pour les étrangers)

Lieu : Site de Grenoble –Site de Villefontaine

Durée : 10 jours de 4 heures (40 heures)

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectif :

- Maîtriser l'expression orale et écrite dans le cadre professionnel
- Faciliter les démarches administratives en lien avec votre activité professionnelle

LOT N°52

ANGLAIS (initiation au perfectionnement)

Lieu : Site de Grenoble –Site de Villefontaine

Durée : 10 jours de 3 heures (30 heures)

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

- Maîtriser l'expression orale et écrite dans le cadre professionnel
- Elargir vos connaissances pour faire face à différentes situations

LOT N°53

ANGLAIS passage des tests TOEIC

Lieu : Site de Grenoble –Site de Villefontaine

Durée : 10 jours de 3 heures (30 heures)

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

- Vérifier le niveau actuel de vos connaissances en anglais
- Vous qualifier pour un poste à l'export
- Améliorer vos références professionnelles
- Surveiller vos progrès en anglais
- Définir vos propres objectifs d'apprentissage

Thématique 9 – CREATION – REPRISE – TRANSMISSION D'ENTREPRISES

LOT N° 54

ACCOMPAGNEMENT A LA REPRISE D'ENTREPRISE

Lieu : Site de Grenoble - Site de Vienne

LA LOGIQUE CLIENT

Durée : 7 heures – 1 jour

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Définir et comprendre la logique client
- Aider les chefs d'entreprise à se remettre en cause et à mieux se préparer aux attentes de ses clients
- Décider le chef d'entreprise à remettre en œuvre une démarche de progrès à travers un plan d'actions

MANAGEMENT ET COMPORTEMENT DU DIRIGEANT

Durée : 7 heures – 1 jour

Nombre de stagiaires minimum : 8

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Aider le chef d'entreprise à mieux se connaître, à être ou à devenir manager

DE L'ORGANISATION A LA STRATEGIE

Durée : 7 heures – 1 jour

Nombre de stagiaires minimum : 6

Nombre de stagiaires maximum : 12

Objectifs :

- Aider le chef d'entreprise à mieux appréhender les notions d'organisation et de stratégie
- Permettre au chef d'entreprise de définir une stratégie

GESTION FINANCIERE 1ere partie

Durée : 7 heures – 1 jours

Nombre de stagiaires minimum : 6

Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

- Permettre au chef d'entreprise de maîtriser sa gestion

GESTION FINANCIERE 2eme partie

Durée : 7 heures – 1 jours

Nombre de stagiaires minimum : 6

Nombre de stagiaires maximum : 10

Objectifs :

- Permettre au chef d'entreprise de maîtriser les indicateurs lui permettant de prendre les décisions adaptées

LOT N° 55 CREATION D'ENTREPRISE Lieu : Site de Grenoble

STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION (1ère journée)

Durée : 7h15

Nombre de stagiaires minimum : 15

Nombre de stagiaires maximum : 25

Objectifs : accueil et ouverture du stage, culture entrepreneuriale de l'artisan, gestion prévisionnelle

- identifier les différentes étapes, de l'idée à l'immatriculation, afin de se situer dans le parcours de création

- appréhender l'environnement de l'entreprise artisanale et identifier les différents acteurs institutionnels et économiques
- appréhender les différentes fonctions du chef d'entreprise
- évaluer ses forces et faiblesses en tant que chef d'entreprise
- sensibiliser à la responsabilité juridique, sociale, économique du chef d'entreprise
- sensibiliser au vocabulaire technique et financier
- comprendre les mécanismes financiers de base

LOT N° 56
CREATION D'ENTREPRISE
Lieu : Site de Grenoble

STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION (2ème journée)

Durée : 7 h 15 – 1 jour

Nombre de stagiaires minimum : 15

Nombre de stagiaires maximum : 25

Objectifs : étude de marché et positionnement, stratégie et actions commerciales

- savoir trouver l'information et rendre compte de l'intérêt/pertinence de ces informations pour l'activité de l'entreprise
- connaître les outils et méthodes pour réaliser une étude de marché
- prendre conscience de la nécessité de construire un plan d'actions commerciales
- acquérir les notions de base pour construire un argumentaire de vente
- disposer d'outils et de méthodes de communication commerciale
- savoir présenter son offre de services
- acquérir des règles de bonnes pratiques
- connaître les principales règles commerciales

LOT N° 57
CREATION D'ENTREPRISE
Lieu : Site de Grenoble

STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION (4ème journée)

Durée : 7 h 15 – 1 jour

Nombre de stagiaires minimum : 15

Nombre de stagiaires maximum : 25

Objectifs : gérer son entreprise artisanale en micro

- connaître le statut de la microentreprise
- comprendre les enjeux et les impacts pour confirmer, ou non, son choix
-

LOT N°58
CREATION D'ENTREPRISE
Lieu : Site de Vienne – Villefontaine – Bourgoin-Jallieu

STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION (1ère journée)

Durée : 7h15

Nombre de stagiaires minimum :10

Nombre de stagiaires maximum : 18

Objectifs : accueil et ouverture du stage, culture entrepreneuriale de l'artisan, gestion prévisionnelle

- identifier les différentes étapes, de l'idée à l'immatriculation, afin de se situer dans le parcours de création
- appréhender l'environnement de l'entreprise artisanale et identifier les différents acteurs institutionnels et économiques
- appréhender les différentes fonctions du chef d'entreprise
- évaluer ses forces et faiblesses en tant que chef d'entreprise
- sensibiliser à la responsabilité juridique, sociale, économique du chef d'entreprise
- sensibiliser au vocabulaire technique et financier
- comprendre les mécanismes financiers de base

LOT N° 59
CREATION D'ENTREPRISE
Lieu : Site de Vienne –Villefontaine - Bourgoin–Jallieu

STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION (2ème journée)

Durée : 7 h 15 – 1 jour

Nombre de stagiaires minimum : 10

Nombre de stagiaires maximum : 18

Objectifs : étude de marché et positionnement, stratégie et actions commerciales

- savoir trouver l'information et rendre compte de l'intérêt/pertinence de ces informations pour l'activité de l'entreprise
- connaître les outils et méthodes pour réaliser une étude de marché
- prendre conscience de la nécessité de construire un plan d'actions commerciales
- acquérir les notions de base pour construire un argumentaire de vente
- disposer d'outils et de méthodes de communication commerciale
- savoir présenter son offre de services
- acquérir des règles de bonnes pratiques
- connaître les principales règles commerciales

LOT N° 60
CREATION D'ENTREPRISE
Lieu : Site de Vienne –Villefontaine - Bourgoin–Jallieu

STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION (4ème journée)

Durée : 7 h 15 – 1 jour

Nombre de stagiaires minimum : 10

Nombre de stagiaires maximum : 18

Objectifs : gérer son entreprise artisanale en micro

- connaître le statut de la microentreprise
 - comprendre les enjeux et les impacts pour confirmer, ou non, son choix
-